

La future loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), telle que la préfigurent ses rapports préparatoires, entraînera de nouvelles restrictions de budget et de postes désastreuses pour l'enseignement supérieur en France. Nous dénonçons un nouveau coup porté à la recherche et réaffirmons notre attachement à un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche de qualité.

Les orientations données par les rapporteurs, qui visent à généraliser la recherche par projet en diminuant encore les dotations permanentes des laboratoires et des universités, constituent une nouvelle attaque contre la recherche publique, déjà fragilisée par une série de réformes mal maîtrisées, aux motivations essentiellement budgétaires et idéologiques. La LPPR, telle que ces rapports la préfigurent, conduira à une concentration des moyens dans quelques rares établissements dits d'« excellence » au détriment de tous les autres.

Les rapports préparatoires prévoient une modification du statut des enseignants-chercheurs et la multiplication des contrats de courte durée. En accentuant la mise en concurrence systématique des chercheurs et des institutions – contraints de courir candidatures et appels à projets –, elle les détourne du cœur de leur activité. Les recommandations des rapporteurs imposent un tournant libéral aux services publics de l'enseignement supérieur et de la recherche : feignant de se conformer à un modèle anglo-saxon, ils prônent un système fondé sur le darwinisme social. Ils établissent à tort la vulnérabilité, l'évaluation et la compétition en vecteurs d'efficacité et d'attractivité. La précarité, jusqu'ici présentée comme provisoire, est désormais institutionnalisée et légitimée, devenant la norme. La recherche nécessite pourtant du temps, de la stabilité et du suivi pour produire des résultats.

Enfin, l'enseignement universitaire et la recherche doivent fonctionner de concert, contrairement à ce que préconise l'un des rapports préparatoires à la LPPR. La modulation des services des enseignants-chercheurs produirait un système universitaire toujours plus inégalitaire, alors même que le nombre d'étudiants ne cesse de croître.

Nous vivons en Italie où a été entreprise, il y a quelques années, une réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche aux motivations semblables à celles que propose aujourd'hui le gouvernement français. Parce que nous travaillons quotidiennement avec les chercheurs et les universitaires italiens, nous sommes les premiers témoins des effets désastreux d'une telle politique. L'absence chronique de postes stables et la concurrence de tous contre tous obligent nos collègues à multiplier les contrats courts, mal rémunérés et mal considérés, au mépris de la maturation intellectuelle et scientifique. Nous le savons : l'instabilité permanente nuit à la recherche et fragilise les personnes. C'est donc souvent aux dépens de l'individu que la recherche italienne continue de proposer des productions de haut niveau.

Les réformes proposées ne constituent pas une réponse à la hauteur de la crise qui traverse le monde de la recherche. Nous déplorons ainsi qu'à rebours des annonces, une politique ambitieuse de la recherche publique ne soit pas engagée.

Les sections Antiquité, Moyen Âge, Époques moderne et contemporaine et le service archéologique de l'École française de Rome